



ORDRE
DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
D'HAÏTI

Affilié à :



INTERNATIONAL FEDERATION
OF ACCOUNTANTS



ASSOCIATION INTER-AMÉRICAINNE
DE COMPTABILITÉ



F I D E F
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
EXPERTS-COMPTABLES FRANCOPHONES

Port-au-Prince le 30 novembre 2013

Chers Confrères, Chères Consœurs,

La présente est pour vous informer que l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti (OCPAH) vient officiellement de recevoir de la part de la Banque Mondiale la confirmation d'une subvention de quatre Cent Mille Dollars américains (US\$ 400,000.00) qui lui a été alloué pour financer les activités suivantes :

- | | |
|--|------------------|
| 1. La formation continue des membres de l'Ordre | US \$ 250,000.00 |
| 2. Le Financement partiel de la Construction d'un centre de formation
sur le terrain qui serait acquis par la Corporation (**) | 100,000.00 |
| 3. Le Financement du matériel et de l'Equipment
Audio-visuel de ce centre de formation | 50,000.00 |

Activité 1.- Formation Continue

L'OCPAH doit incessamment présenter à la **Banque Mondiale** un plan de formation pour les six (6) prochains mois. Ce plan mentionnera :

- Les cours de **haut niveau** que l'Ordre souhaite avoir pour ses membres ;
- Le nombre de bénéficiaires ;
- Les intervenants qui auront été choisis par le Conseil selon des critères bien définis.

En effet, le Conseil pense qu'il est souhaitable d'offrir des cours (de haut niveau) dans les domaines suivants :

- Audit Externe
- Audit Interne
- Normalisation IFRS
- Code de déontologie (IFAC et OCPAH)

Il n'y a pas de limite au nombre de cours qu'un membre pourra choisir à condition que celui-ci soit en règle avec l'économat de la Corporation. Il n'y a aussi aucun frais à déboursier et le membre recevra un certificat à l'issue de ces séances de formation. Le Conseil procède déjà à l'élaboration des Termes de références pour le recrutement des intervenants (étrangers et/ou nationaux) de **haut calibre** dans les différents domaines de formation. Afin de bâtir un calendrier bien charpenté, le Conseil demande aux membres cpahs de remplir dès à présent **la fiche d'inscription annexée**.



ORDRE
DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
D'HAÏTI

Affilié à :



INTERNATIONAL FEDERATION
OF ACCOUNTANTS



ASSOCIATION INTER-AMÉRICAINNE
DE COMPTABILITÉ



F I D E F
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
EXPERTS-COMPTABLES FRANCOPHONES

Activité 2. Construction du Centre de Formation

Pour entamer la construction, l'OCPAH doit présenter les titres prouvant qu'il est effectivement propriétaire du terrain ou le Centre sera érigé. L'UCP (Unité de Coordination des projets) basée au Ministère de l'Economie et des Finances prendra alors en charge la construction du Centre, jusqu'à la fin des travaux en respectant évidemment le budget alloué (US\$ 100,000.00). Il reste entendu que ce centre est le premier module qui sera construit sur le terrain.

Activité 3. L'acquisition du matériel et équipement

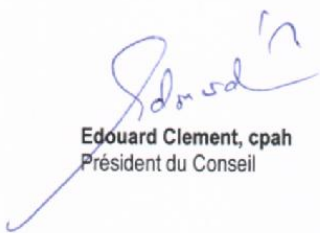
L'acquisition du matériel et équipement audio-visuel se fera selon le même processus.

Il convient cependant de noter que ce montant est déjà disponible pour l'OCPAH à l'UCP (Unité de Coordination des projets) et ces fonds pourront être utilisés aux conditions suivantes :

- Les décaissements seront effectués sur requête présentée par l'OCPAH à l'organisation chargée de la gestion des fonds, soit l'UCP (Unité de Coordination des projets) basée au Ministère de l'Economie et des Finances.
- Les fonds devront être complètement utilisés dans un délai ne dépassant pas trois (3) ans.
- La date prévue pour le début des sessions de formation est la deuxième semaine du mois de mars 2014.


Monisse Anselme, cpah
Secrétaire du Conseil




Edouard Clement, cpah
Président du Conseil



**ORDRE
DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
D'HAÏTI**

Affilié à :



INTERNATIONAL FEDERATION
OF ACCOUNTANTS



ASSOCIATION INTERAMÉRICAIN
DE COMPTABILITÉ



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
EXPERTS-COMPTABLES FRANCOPHONES

FICHE D'INSCRIPTION*

Prénom.....	Nom.....
Adresse (s) électronique	Téléphone(s)
Cours choisi (s)	Autres cours suggérés
Lieu de travail	Poste occupé
Depuis quand	Avez-vous l'intention d'ouvrir votre propre cabinet comptable Oui Non.....
Signature du Membre	

Retournez cette fiche dûment remplie à l'adresse de la Corporation : 17 Rue Baussan Port au Prince, Haïti, ou à l'adresse e-mail ocpah2002@yahoo.com au plus tard le 16 décembre 2013.

** Ce centre de formation sera érigé en attendant la construction du local définitif de l'OCPAH.